

COVID-19 : la HAS positionne les tests antigéniques dans trois situations

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mis en ligne le 09 oct. 2020

9 octobre 2020

La HAS s'est prononcée fin septembre sur la performance requise des tests antigéniques sur prélèvement nasopharyngé. Elle rend aujourd'hui un avis sur leur positionnement dans la stratégie de détection du virus SARS-CoV-2.

La Haute Autorité de santé a rendu fin septembre un avis favorable à l'utilisation des tests antigéniques sur prélèvement nasopharyngé chez les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 : fièvre, toux sèche, perte de l'odorat ou du goût, etc. Elle en a précisé les performances requises : une sensibilité minimale supérieure à 80% et une spécificité minimale supérieure à 99%.

Dans le même temps, la circulation du virus s'est accélérée et il est essentiel d'offrir à chacun une prise en charge optimale et de casser les chaînes de contamination pour endiguer l'épidémie.

Pour y parvenir, il est nécessaire de prendre en compte d'autres paramètres que la sensibilité et la spécificité des tests, qui sont des prérequis. Il faut d'une part tester le plus grand nombre de personnes possible pour trouver plus de malades et d'autre part disposer de résultats le plus rapidement possible pour mettre en place les mesures d'isolement, tracer les personnes contacts et ainsi casser les chaînes de contamination. C'est ce qui conduit la HAS à définir la stratégie d'utilisation des tests antigéniques dans la détection du virus. Ceux qui satisfont les critères de la HAS sont un peu moins sensibles que les tests RT-PCR, mais sont quasiment aussi spécifiques, permettent d'obtenir un résultat en moins de 30 minutes, et sont réalisables en dehors des seuls laboratoires d'analyses de biologie médicale.

La HAS définit le recours aux tests antigéniques

Aujourd'hui en France, le test RT-PCR sur prélèvement nasopharyngé reste le test de référence dans la détection du virus SARS-CoV-2. Mais la situation épidémique et les bonnes performances des tests antigéniques conduisent la HAS à positionner les différents tests pour trois situations cliniques : les patients symptomatiques, les personnes asymptomatiques contacts détectées isolément ou au sein de clusters et les personnes

asymptomatiques qui vont être intégrées à un dépistage à grande échelle de populations ciblées.

En revanche, la HAS considère qu'il n'y a pas lieu aujourd'hui de réaliser de dépistage non ciblé en population générale, compte tenu de l'absence de bénéfice de ce dépistage et de son probable rendement très faible.

Trois situations cliniques distinguées

Pour les patients qui ont des symptômes

Dès lors que le résultat du test RT-PCR ne peut être obtenu dans un délai de 48h, la HAS recommande de réaliser un test antigénique dans les 4 premiers jours après l'apparition des symptômes. La HAS restreint de 7 à 4 jours la fenêtre d'utilisation des tests antigéniques par rapport à son premier avis du 24 septembre car c'est la période durant laquelle ils sont les plus performants. Compte tenu de l'excellente spécificité de ces tests, elle considère qu'il n'est pas nécessaire de confirmer par un test RT-PCR les tests antigéniques positifs.

Pour les **patients à risque de développer une forme grave de la maladie** (patients de plus de 65 ans ou présentant au moins un facteur de risque, [voir liste du Haut conseil de la santé publique](#)), la HAS préconise de confirmer par RT-PCR les résultats négatifs obtenus par test antigénique. L'enjeu est de s'assurer de ne pas rater de cas d'infection chez ces patients. En outre, la HAS recommande que ces personnes consultent un médecin dès l'apparition des symptômes afin de mettre en place une surveillance renforcée et une prise en charge optimale.

Pour les personnes sans symptôme qui ne sont pas des personnes-contacts

La HAS reconnaît l'intérêt de l'utilisation des tests antigéniques dans le cadre d'opérations de dépistage à large échelle ciblant des populations au sein desquelles le risque d'infection est plus important qu'en population générale. Cela peut recouvrir des populations qui vivent, étudient ou travaillent dans des lieux confinés qui favorisent la transmission du virus à un grand nombre de personnes (universités, abattoirs, ...).

L'objectif est de débusquer les clusters.

Pour les personnes-contacts sans symptôme identifiées isolément ou au sein d'un cluster

En l'état actuel des connaissances, la HAS ne dispose pas encore des données nécessaires pour recommander l'utilisation de tests antigéniques pour les personnes-contacts (sans symptôme) et qui sont identifiées isolément ou au sein d'un cluster. Le test virologique RT-PCR reste le test à utiliser dans cette situation. La HAS est en attente des résultats de plusieurs études en cours qui devraient apporter prochainement des réponses à ces questions.

Et demain,

La HAS poursuit sa veille sur les tests et les modalités de prélèvement disponibles ou en développement dans la détection du SARS-CoV-2. Elle actualisera ses travaux dès que des données nouvelles seront accessibles.

Par ailleurs, elle se prononcera la semaine prochaine sur les tests multiplex, c'est-à-dire ceux qui visent l'identification de différents virus dans un même temps (SARS-CoV-2, grippe, autres virus saisonniers).

Enfin, elle rappelle que le respect des gestes barrières (lavage des mains, port du masque et distanciation physique) demeure l'un des piliers majeurs de la lutte contre l'infection à SARS-CoV-2.

Nous contacter



Service presse

Florence Gaudin - Chef de service

Gilles Djéyaramane - Attaché de presse

Marina Malikité - Attachée de presse

Julia Vollerin - Attachée de presse

Nicolas Jacquemard - Attaché de presse

Tél : +33 1.55.93.73.17 / 73.52 / 73.18 / 73.55 (n° réservé aux journalistes)

contact.presse@has-sante.fr

Nous contacter

Voir aussi

AVIS ET DÉCISIONS DE LA HAS

09/10/2020

Avis n° 2020.0059/AC/SEAP du 8 octobre 2020
du collège de la Haute Autorité de santé relatif
à l'utilisation de...

Toutes nos publications sur

